

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 20 MAI 2025 À 20H30

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique.

Absents excusés : Jean DONNARS

Secrétaire de séance : Annie BORY

Date de convocation : 13/05/2025

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil en date du 22 avril 2025, l'ordre du jour est abordé.

Groupement de commandes pour le contrôle de sécurité périodique des équipements sportifs et aires de jeux 2026-2030

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commande pour le contrôle des équipements sportifs et aires de jeux de Jarnosse pour la période 2026-2030. Il approuve la convention établie par Charlieu-Belmont Communauté qui définit le fonctionnement du groupement, permettant ainsi la désignation commune d'un seul prestataire, et favorisant la réalisation d'économie d'échelle. Chaque commune paiera les prestations le concernant et fera appliquer les pénalités relevant des manquements observés pour ses équipements.

Délibération n°2025/13 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Composition du conseil communautaire de Charlieu Belmont Communauté

Le conseil municipal approuve la fixation du nombre de délégués communautaires à 41 à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026 répartis comme suit :

COMMUNES	POPULATION	NOMBRE DE SIEGES
CHARLIEU	3703	6
POUILLY SS CHARLIEU	2584	4
BRIENNON	1718	3
ST NIZIER SS CHARLIEU	1689	3
VOUGY	1523	2
CHANDON	1440	2
BELMONT DE LA LOIRE	1429	2
ST DENIS DE CABANNE	1252	2
LA GRESLE	849	1
CUINZIER	705	1
SEVELINGES	650	1
LE CERGNE	614	1
VILLERS	599	1
NANDAX	564	1
MARS	560	1
SAINT HILAIRE SOUS CHARLIEU	540	1
ECOCHÉ	515	1
BENISSON DIEU	425	1
JARNOSSE	397	1
ST PIERRE LA NOAILLE	381	1
MAIZILLY	322	1
BELLEROCHÉ	313	1
ARCINGES	217	1
ST GERMAIN LA MONTAGNE	215	1
BOYER	196	1

Les communes n'ayant qu'un délégué titulaire auront droit à un délégué suppléant.

Délibération n°2025/14 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Clôture et transfert des résultats du budget assainissement à Charlieu Belmont Communauté

Le conseil municipal approuve le transfert total des résultats de clôture 2024 du budget annexe assainissement de la commune à la Communauté de Communes comme suit :

- o résultat de clôture de fonctionnement : excédent de 5 101.75 €
- o résultat de clôture d'investissement : déficit de 66 062.62 €

Les crédits nécessaires à la réalisation des transferts de résultats sont inscrits au budget général de la commune en 2025 aux comptes :

- o 65822 en dépenses de fonctionnement = 5 101.75 €
- o 1068 en recettes investissement = 66 062.62 €

Délibération n°2025/15 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Questions diverses :

Une composition florale a été déposée par la mairie sur la tombe de Vincent Moncorgé.

La commission fleurissement a réalisé les plantations le 16 mai. A l'issue de la journée, il a été repéré, le long du chemin piétonnier entre le commerce et l'école, un besoin de vivaces dans des trous et un besoin de nettoyage des ronces, qu'effectuera M. Bonnard.

A la suite du départ à la retraite de Jean-Marc Lombard, le GAEC LOMBARD ne peut plus assurer la prestation du broyage des accotements pour la commune. La mairie cherche un prestataire pouvant le faire rapidement. La commune demandera à Stéphane Lombard s'il est en mesure de réaliser le déneigement.

A. Bory explique être référente pour le transport solidaire à Jarnosse et organiser prochainement une réunion avec les chauffeurs bénévoles potentiels (au nombre de 3 pour l'instant) et le président de l'association M. Hertzog.

F. Fouilland souligne qu'il est dommage qu'une « journée guinguette » soit organisée par Pass'ot Bistrot en même temps que le Ball Trap organisé par l'ACCA. Il signale un miroir mal orienté Montée de Gaty et un manque de visibilité vers le dépôt de poubelles à la Montagne. La communauté de communes se chargera de couper l'herbe trop haute.

M. le Maire informe que l'entreprise Thivent a repris une partie du Chemin du Moulin. La réfection de ce chemin, inscrite dans le programme des travaux avec le SIVOM Les Varennes en 2023, n'avait pas été satisfaisante. L'entreprise a réalisé cette reprise en fonction de son calendrier et des conditions météorologiques. La mairie est tributaire des plannings des entreprises, pouvant occasionner des gênes momentanées.

Les prochaines réunions du conseil sont confirmées : les mardis 17 juin et 8 juillet à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Remarques sur le PV formulées à la séance suivante : Daniel Chavany s'est chargé du broyage des accotements pour la commune.

M. le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le secrétaire de séance
Annie BORY

